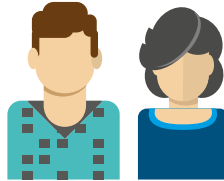


PRISE EN CHARGE DU DIABÈTE GESTATIONNEL AVEC TÉLÉSURVEILLANCE



Améliorer la prise en charge du diabète
gestationnel grâce à la télésurveillance

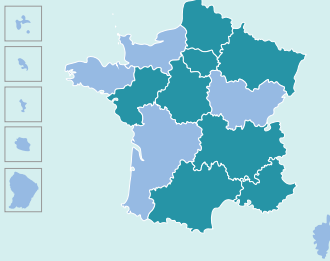


Porteur du projet :

Société MDHC

Partenaires :

17 centres (établissements de santé
publics/privés et cabinets de ville)



14 départements dans 8 régions :
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,
CENTRE-VAL DE LOIRE, GRAND EST,
HAUTS-DE-FRANCE, ÎLE-DE-FRANCE,
OCCITANIE, PAYS DE LA LOIRE,
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Durée :
3 ans et 11 mois



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
5.540,3 K€



Femmes ayant un
diabète gestationnel
Soit 14.225 personnes



Publié au
Journal officiel
du 16/06/2019 et
modifié le 24/12/2022



Financement substitutif :
Forfait multi-acteurs,
par parturiente,
pour une séquence
de 3 à 6 mois

